

Barème Honoraires de transaction

Prix de vente	Honoraires TTC
Jusque 80 000 €	5 000 € TTC
Au-delà de 80 000 €	6% TTC
Terrain à bâtir	10% TTC
Estimation offerte en cas de projet de vente, si autres motifs :	150 € TTC

Les honoraires sont à la charges du vendeur sauf convention contraire à titre exceptionnel

Barème Honoraires de Location Habitation, Mixte et Meublée

Zone géographique dans laquelle est situé le bien loué :

- Zone « très tendue »
 Zone « tendue »
 Zone « non tendue »

Barème réglementé Loi ALUR **Année de référence** : 2014

Prix au M² de surface habitable concernant les honoraires de **visite, de constitution du dossier du locataire et de rédaction du bail** : 10 € TTC

Prix au M² de surface habitable concernant les honoraires de **réalisation de l'état des lieux** : 3 € TTC

Barème Century 21 MAS D'AZUR

Honoraires à la charge du locataire

Honoraires de visite, de constitution du dossier du locataire et de rédaction du bail	10 € / m ² TTC
Honoraires de réalisation de l'état des lieux	3 € / m ² TTC
Honoraires de visite et état des lieux commerciaux et professionnels	1 mois de loyer hors charges
box et cave Honoraires de visite, de constitution du dossier du locataire, rédaction du bail et réalisation de l'état des lieux	120 € TTC

Honoraires à la charge du bailleur

Honoraires de visite, de constitution du dossier du locataire et de rédaction du bail	10 € / m ² TTC
Honoraires de réalisation de l'état des lieux	3 € / m ² TTC
Honoraires de visite et état des lieux commerciaux et professionnels	1 mois de loyer hors charges
box et cave Honoraires de visite, constitution du dossier locataire, rédaction du bail et réalisation de l'état des lieux	120 € TTC

Honoraires gestion locative

Service initial (voir conditions en agence)	8.4% TTC
Service confort (voir conditions en agence)	9.6% TTC
Modification de bail et avenant à la demande du locataire ou du bailleur	150€ TTC

Les honoraires ci-dessus seront révisés dans le cadre de la réglementation en vigueur.